



PENSION DE FAMILLE L'ATELIER ASSOCIATION GESTARE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



SOMMAIRE

ASSOCIATION GESTARE 2

ÉQUIPES 3

PUBLIC ACCUEILLI 4

LA RESIDENCE 5

LES ESPACES COMMUNS 6

LES LOGEMENTS 7

TYPOLOGIE DU PUBLIC 8

ORGANISATION DE LA VIE COLLECTIVE 11

L'ANIMATION VIE SOCIALE 12

LES SORTIES ET SEJOURS 13

TEMOIGNAGES 17

LE PARTENARIAT 18

CONCLUSION 20

ASSOCIATION GESTARE

Dénomination : Association GEST-A-RE

Président : Bernard Matou

Directeur Général : Pierre Buisine,

Directeur adjoint : Michel Bordeau

Adresse du Siège Social : 4, rue de Verdun, 34000 Montpellier

N° de téléphone :04-99-52-28-20

N° de fax :04-99-52-28-24

Courriel : accueil@gestare.fr

L'association Gestare a été créée en 1996, elle a pour objet la « Mise en place d'une réponse innovante aux besoins des personnes les plus démunies en matière d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers une autonomie sociale et professionnelle, indispensable à l'exercice de la citoyenneté en les associant pleinement à la mise en place et concrétisation de leurs besoins matériels et culturels ».



GESTARE

gestion
animation
recherche

EQUIPES

Sur le site

Les hôtes de maison

Le renouvellement de l'équipe :

Victoria Castro-Duthu
Conseillère en Économie Sociale
et Familiale

Matthieu Arnal
Moniteur Éducateur

Par :

Bernie MARIE
Travailleur Social

Maurice PLANCHE
Moniteur Éducateur

*Ils assurent l'animation de la vie
sociale au sein de la résidence*

Le Gardien

Jaffar Abdallah
*Logé sur place, il assure la petite
logistique immobilière et la surveillance
de la résidence*

Au siège

L'équipe de direction

Pierre Buisine,
Directeur
Michel Bordeau
Directeur Adjoint

Fonctions ressources

Sabine Dreyer-Dufer
Comptable

Philippe Landa
Aide comptable

Dorianne Djoudi
Assistante de Direction

PUBLIC ACCUEILLI

En référence :

- A la Convention APL Foyer n° 34/2/12-2012/94-1129/034-004/5946B conclue entre l'Etat, Hérault Habitat et l'organisme gestionnaire.

- A la circulaire DGAS/SDA n°2002-595 du 10/12/2002 relative aux Maison Relais

La Pension de famille « L ' Atelier » a une capacité d'accueil de 23 places en studios individuels. Elle accueille des hommes et des femmes en situation d'isolement et de précarité sociale, avec de faibles ressources. Ces personnes peuvent connaître des problématiques de santé d'ordre somatique et/ou d'ordre psychique, sans toutefois relever d'une structure d'insertion comme un CHRS. En accord avec la loi, aucune limitation de durée n'est imposée. Toutefois et en fonction du projet de chaque résident, nous pouvons être amenés à accompagner une démarche de relogement vers le droit commun. Les personnes ont accès à un accompagnement social par le biais des dispositifs du droit commun : Agence de la Solidarité Départementale, Unité Territoriale d'Actions Gérontologiques du Conseil Général, Centre Communal d'Actions Sociales, etc...

ANNEE 2018

Nombre de personnes accueillies : 25

Nombre d'admissions : 2

Nombre de personnes sorties : 3

Taux de présence : 99 %

En 2018, nous comptons 3 départs. Nous déplorons le décès d'un résident et l'orientation d'un autre dans un dispositif de soins palliatifs. Le troisième résident a pu renouer des liens avec sa famille. De cette reprise de contact, la famille a souhaité pouvoir l'accueillir. Deux nouveaux résidents ont pu intégrer la résidence. Ces deux personnes étaient préalablement hébergées dans un CHRS. Une troisième personne, provenant également d'un CHRS est attendue début 2019.

LA RESIDENCE

Située à Montpellier, dans le quartier de la Paillade, à proximité des transports en commun et d'équipements publics (complexe sportif, médiathèque, maison pour tous...), la résidence L'Atelier est desservie par le tramway Mosson et les lignes de bus n°7 et 19 (arrêt Saint Paul).

Le bâtiment est une construction aux normes BBC, équipée d'un mode de chauffage hybride : solaire et gaz. Dotée d'un ascenseur et d'ouvertures suffisamment grandes, la résidence est accessible aux personnes à mobilité réduite.



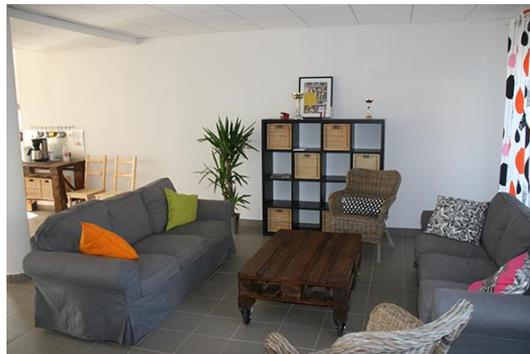
ESPACES COMMUNS

L'accent est mis sur les espaces communs au profit de la convivialité, des échanges mais également de l'expression des résidents

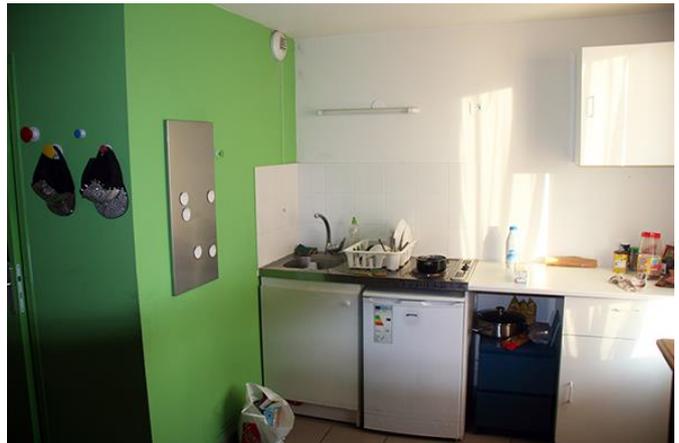
-Un salon/salle à manger de 140 m², équipé d'une cuisine collective, permet aux résidents de profiter de moments partagés autour d'un café, d'un repas confectionné avec l'aide des hôtes de maison.

-Un véritable atelier de 80m² permet aux résidents de s'aventurer dans des réalisations artistiques et d'exprimer ainsi leur créativité. Au cours de l'année 2018, les résidents ont maintenu leur participation à l'animation de cet espace.

-Les espaces partagés comprennent également un jardin, deux terrasses et un local à vélo. Les personnes ont la possibilité de jouer à la pétanque, de s'entraîner au ping-pong, de partager un barbecue.



LES LOGEMENTS



Les logements sont tous meublés et d'une superficie de 24.78m². Ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les résidents bénéficient d'un mode de chauffage collectif qu'ils ont la possibilité de réguler individuellement.

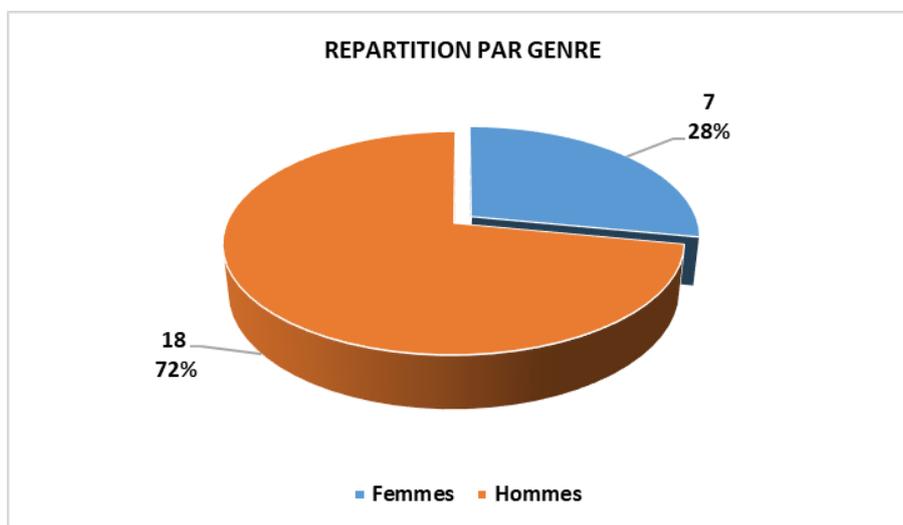
La redevance locative charges comprises pour chaque logement s'élève à 451.06€.

Ils bénéficient d'une APL Foyer dont le montant varie en fonction de leurs ressources.

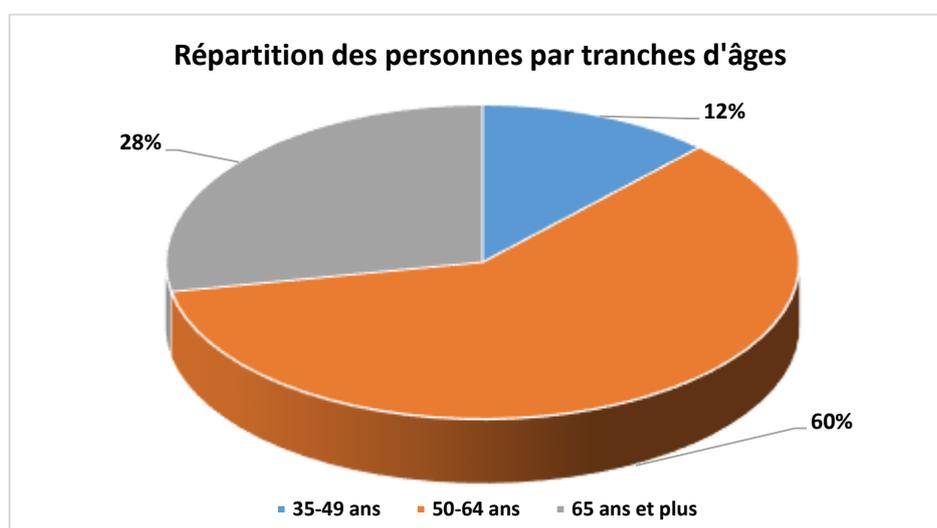
Pour quasiment l'ensemble des résidents, les revenus sont issus des allocations RSA et AAH. La majorité perçoit alors la somme de 370€ de la CAF. Le montant du résiduel à verser est alors de 81.06€.

TYPOLOGIE DU PUBLIC

Nom	Nationalité	Situation administratives des étrangers	Sexe	Appartement	date naissance	Age au 31/12/18	Date d'entrée	Date de sortie	Sortie vers	NUITEES	Revenus	Situation résidentiale avant l'entrée	Droits CMU
lb	FR		Féminin	1	27/02/1951	67	01/03/2005			365	Retraite	hébergement d'insertion	ACS
jpl	FR		Masculin	2	27/11/1948	70	10/07/2009			365	Retraite	hébergement d'insertion	ACS
pb	FR		Masculin	3	16/01/1967	51	01/02/2011			365	AAH	HOSPITALISATION	ACS
fb	FR		Masculin	4	02/02/1958	60	01/03/2016			365	AAH	hébergement d'insertion	ACS
jpp	FR		Masculin	5	27/08/1948	70	01/05/2005			365	Retraite	hébergement d'insertion	ACS
yb	HCEE	carte résidents 10 ans	Féminin	6	15/10/1964	54	01/08/2014			365	RSA Socle	hébergement d'insertion	CMU C
pr	FR		Masculin	7	20/02/1965	53	19/10/2015			365	AAH	urgence	ACS
cb	HCEE	carte résidents 10 ans	Masculin	8	07/08/1945	73	01/06/2005	30/10/2018	Décès	303	Retraite	sans abri	ACS
af	HCEE	titre de séjour 1 an	Féminin	9	31/12/1949	68	26/10/2010			365	Retraite	hébergement d'insertion	CMU C
fs	HCEE	titre de séjour 1 an	Féminin	10	03/12/1958	60	25/09/2012	30/10/2018	Famille	303	RSA Socle	hébergement d'insertion	CMU C
lb	FR		Masculin	11	15/05/1951	67	01/05/2005			365	Retraite	sans abri	ACS
heb	HCEE	carte résidents 10 ans	Masculin	13	29/03/1959	59	01/05/2017	30/10/2018	LAM	303	RSA Socle	hébergement d'insertion	CMU C
gg	FR		Féminin	14	30/09/1963	55	01/08/2014			365	AAH	LGT INDIGNE	Pas de mutuelle
mr	FR		Masculin	15	02/01/1950	68	01/08/2006			365	Retraite	sans abri	ACS
fc	CEE		Masculin	16	05/04/1964	54	01/04/2006			365	AAH	hébergement d'insertion	ACS
mm	FR		Masculin	17	31/12/1953	64	01/03/2006			365	Retraite	sans abri	ACS
sb	FR		Féminin	18	02/08/1963	55	01/08/2014			365	AAH	hébergement d'insertion	ACS
cg	FR		Masculin	19	08/09/1973	45	01/07/2009			365	AAH	hébergement d'insertion	ACS
ms	FR		Masculin	20	01/07/1961	57	01/09/2013			365	RSA Socle	sans abri	CMU C
dr	FR		Masculin	21	22/01/1969	49	01/08/2006			365	RSA Socle	sans abri	CMU C
ld	FR		Féminin	22	31/12/1962	56	01/08/2014			365	AAH	hébergement d'insertion	ACS
ec	FR		Masculin	23	29/07/1957	61	01/04/2015			365	AAH	residence sociale	ACS
fj	FR		Masculin	12	10/11/1971	47	02/08/2017			365	RSA Socle	sans abri	CMU C
ak	HCEE	carte résidents 10 ans	Masculin	13	04/03/1971	47	01/12/2018			31	RSA Socle	hébergement d'insertion	CMU C
pi	FR		Masculin	8	13/10/1961	57	01/12/2018			31	RSA+PA+CAVA	hébergement d'insertion	CMU C
										8271			



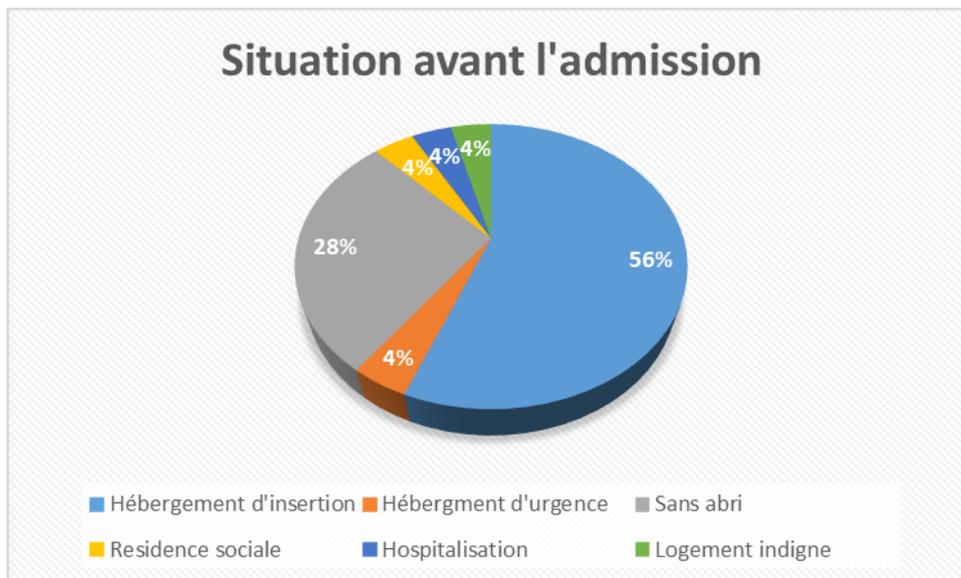
Les hommes restent majoritairement représentés. Les dernières admissions confirment cette tendance. En effet, très peu de demandes d'orientation concernent des femmes.



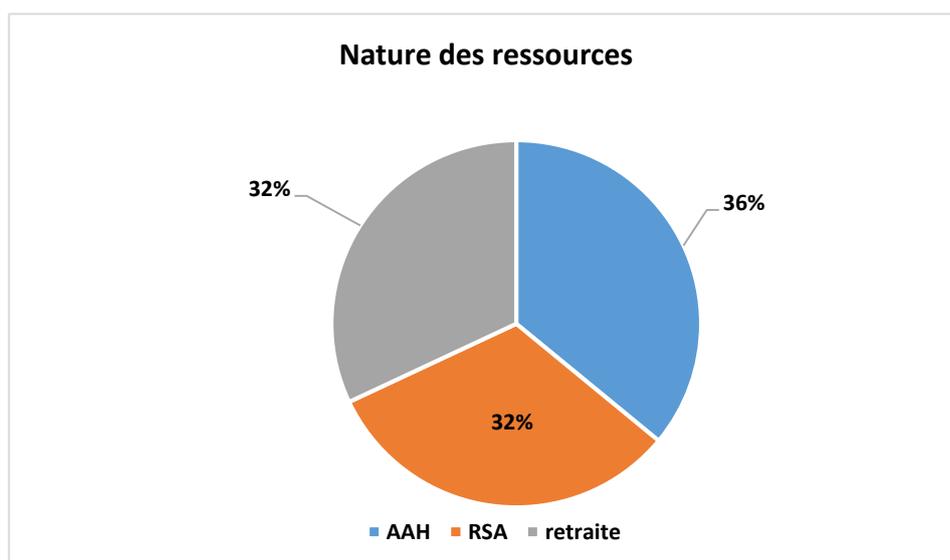
Comme l'indique le tableau ci-dessus, le public accueilli est vieillissant : 60% des personnes ont entre 50 ans et 64 ans, et 28% ont plus de 65 ans. En 2018, il a été nécessaire de développer de nouvelles formes de soutien, de nouveaux partenariats avec des services spécifiques de santé et d'aide à domicile. 2 demandes APA ont été instruites, 6 résidents bénéficient d'une Auxiliaire de Vie, 7 résidents ont également pu bénéficier du bilan de santé proposé par la CPAM (IRSA). L'année 2018 aura alors été marquée par cette perte d'autonomie de certains résidents pour lesquels les hôtes ont dû réorienter leurs pratiques et l'accompagnement de ce vieillissement.

Au-delà de la mise en place de soins à domicile et d'aide à la vie quotidienne, nous avons recentré nos interventions à l'intérieur de la résidence. Au regard de certaines difficultés rencontrées, notamment par les plus fragiles, pour occuper et utiliser rationnellement leur logement, nous sommes intervenus très régulièrement en soutien de cette utilisation de l'espace de vie privé.

Cette amplitude dans les tranches d'âge nécessite également un effort d'adaptation, notamment dans nos propositions d'animation. Les centres d'intérêts divergent selon l'âge.



Ces proportions nous permettent de vérifier que la Pension de Famille est destinée à un public en situation de précarité et dépourvu de domicile. La grande majorité était préalablement hébergée en structure d'hébergement d'urgence ou d'insertion.



La majorité des résidents (64%) perçoivent des minimas sociaux (AAH et RSA). Les autres résidents perçoivent des retraites dont les montants sont proches de ces minimas sociaux. Il est à noter que pour ces personnes, le montant de l'APL est inférieur (environ – 100€) alors même que le montant des ressources est le même. Cette situation est liée au fait que la CAF prend également en considération le statut des personnes. Cette situation est vécue comme injuste par certains bénéficiaires de retraite dont le montant correspond par exemple à celui de l'AAH. Pour les résidents éprouvant le plus de difficultés pour gérer leur budget, nous les accompagnons au quotidien et avons notamment mis en place pour certains un partenariat avec les Restos du Cœur du secteur. Ainsi, chaque semaine ils peuvent bénéficier d'un colis alimentaire.

La solidarité résidentielle est également à l'œuvre, certains font les courses pour d'autres. Une fois par semaine, l'équipe propose un accompagnement en voiture à ceux souhaitant aller en grande surface.

ORGANISATION DE LA VIE COLLECTIVE

COLLECTIF CITOYEN

Le collectif permet de réapprendre à vivre ensemble, accepter l'autre avec ses différences, le respect de soi, des autres et du cadre de vie.
Rompre l'isolement, retrouver des repères.
Pouvoir faire des projets ensemble.

« La pension de famille rend possible, l'installation, la sécurisation, la reprise de confiance et l'envie de faire des projets, chez soi et en société »

Conseil de Maison :

Cette instance mensuelle existe depuis 2014. La participation des résidents est plus importante, elle a trouvé un nouveau souffle en lien avec l'arrivée de nouveaux résidents et le changement d'équipe.
Le Conseil de Maison est un moment de partage et d'échange, il permet de dynamiser le groupe, renforcer la cohésion, gérer les conflits, redonner des repères et permet ainsi à chacun de pouvoir s'exprimer et de prendre ensemble les décisions concernant la vie de la maison.

Clefs :

Un parfait exemple de la place prise par les résidents dans l'organisation de la vie collective, est la nomination d'un responsable ayant les clés des parties communes. Cette initiative permet aux personnes de profiter librement des lieux collectifs en l'absence des hôtes.

Accueil :

Nous avons voulu intégrer les résidents dans l'accueil de nouveaux arrivants. Au delà de la présentation des lieux faite par les hôtes, il nous semblait important que les résidents prennent une place active en tant que voisins dans l'intégration des nouveaux résidents.
Ce sont eux les mieux placés pour accueillir car c'est leur résidence, leur quartier et leur quotidien.

Initiative citoyenne :

Les habitants sont acteurs dans le choix des animations et des projets de séjour, ainsi que dans le montant de leur participation financière à ces actions. Cette participation des résidents dans les décisions favorise leur mobilisation.

ANIMATION VIE SOCIALE

Entre la recherche d'une plus grande cohérence Résidentielle et l'expression individuelle, l'animation de la Pension de Famille laisse place à des activités artistiques et des animations diverses. Les ateliers proposés sont aujourd'hui des rendez-vous hebdomadaires institués, propices à l'instauration de moments de vies partagés. La diversité de ces activités a pour objectif de répondre au plus grand nombre, ainsi que de créer les conditions d'une expression créative et valorisante. Ces rendez-vous hebdomadaires sont des parenthèses au cours desquelles les résidents ont la possibilité d'investir leur espace de vie. Nous avons retenu l'option de proposer des ateliers de création pendant lesquels les résidents se confrontent aux différentes étapes d'une réalisation, qu'elle soit individuelle ou collective.

L'année 2018 aura été marquée par le départ de l'équipe et son remplacement par la nouvelle équipe. Cette arrivée a nécessité une période de transition tout en créant une certaine émulation de part et d'autres. La nouvelle équipe a été force de propositions qu'elle a su suggérer aux résidents. Par exemple, en plus du repas hebdomadaire du jeudi midi, l'équipe a souhaité laisser la possibilité à chacun de pouvoir venir prendre le repas chaque midi, chacun apporte sa contribution, prépare un plat à partager. Ce repas partagé permet de rompre l'isolement et de créer du lien à travers ce moment qui se veut convivial et familial.

Ce second semestre a également été marqué par la reprise de l'atelier bois, avec l'aménagement du poulailler et de l'extérieur. Plusieurs projets sont en cours pour l'année 2019.

Nous avons également mis en place des échanges avec les autres services de l'association (SAE, CHRS, SAF), à travers un atelier couture, la journée de Noël. Courant 2019 nous envisageons l'aménagement d'un potager qui sera partagé avec les familles de ces autres services.

SORTIES

Le lac du Salagou



Sortie pétanque à Alès, avec les Pensions de Famille d'Alès, Nîmes et La Grande Combe



Sortie à la rivière



Rencontre Du Sport Solidaire à Toulouse



Festival C'est pas du Luxe à Avignon



Pour cette fin d'année 2018, nous avons souhaité organiser les réveillons de Noël le 24 au soir et du nouvel an le 31 au soir



TEMOIGNAGES

Je me sens bien à la pension de famille, je suis heureuse d'être parmi vous et de participer aux activités proposées. Je suis satisfaite de l'accompagnement proposé par les hôtes.

La pension de famille me permet de créer des liens et des amitiés. On se sent entourés quand on se sent vulnérable. On est bien écoutés. Nous ne sommes pas isolés, on a la possibilité de s'exprimer il y a toujours quelqu'un pour nous aider.

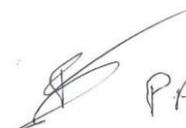
 Geneviève

Le fait d'être en pension de famille permet d'avoir de l'aide pour remplir les papiers et pour se rendre chez le médecin ou le dentiste.

J'ai réussi à me faire des amis parmi les autres résidents. La pension permet aussi de faire des sorties que je ne ferais pas si j'étais seul.

Les hôtes servent à nous orienter, je suis content de leur présence.

La pension de famille m'a permis d'avoir un électrochoc pour arrêter de boire.

 PATRICK

PARTENARIAT

Par son inscription dans un territoire et par le projet de favoriser l'utilisation du droit commun et des équipements publics par les résidents, l'action de la pension de famille ne peut se mettre en œuvre que dans une démarche partenariale.

- Les services de l'Etat au travers de la DDCS qui finance une part du fonctionnement.
- Le **Conseil Départemental** au travers du financement d'une partie de l'investissement qui a permis la construction de cette résidence mais également au travers des Agences Départementales de la Solidarité et du Service Territorial de la Solidarité, qui assurent la référence du suivi social des résidents.
- Les **services de la ville** via le CCAS qui assurent également la référence pour certaines situations.
- **Hérault Habitat** à qui nous louons la résidence.

- Les autres services de droit commun qui s'appliquent
- Les territoires tels que la CAF (partenaire conventionnel), la sécurité sociale, les services de santé (médecine de ville, hôpitaux) le Pôle Emploi, le trésor public.
- Le CMP, le CHU, l'UDAF, l'APIJE
- L'association Gammes et Présence 34 avec les Auxiliaires de Vie.
- Le secteur associatif du territoire mais plus largement aussi les acteurs caritatifs, les associations de tutelles et les associations gestionnaires de dispositifs AHI qui procèdent à la majorité des de famille.

- Le **Service Intégré d'Accueil et d'Orientation** par qui transite toutes les demandes d'orientation vers la pension de famille.
- Les **partenaires prestataires de services** comme l'entreprise 3D Méditerranée, en charge de la désinsectisation du bâtiment, l'Entreprise Semagec assurant l'entretien de la chaufferie, et l'entreprise Leloup qui vérifie l'installation du Système de Sécurité Incendie.

Enfin, nous entretenons un partenariat privilégié avec la **Fondation Abbé Pierre** qui nous soutient aussi bien financièrement que techniquement et ce, depuis plusieurs années. Membre actif du réseau de la Fondation, nous participons et animons les grandes manifestations annuelles. En 2019, l'association GESTARE est en charge de l'organisation du regroupement Sport Solidaire, réunissant les résidents de Pension de Famille et usagers d'accueil de jours du réseau FAP autour d'un séjour d'une semaine. L'édition 2019 est prévue au centre de vacances Le Lazaret et réunira 400 personnes. Par ailleurs, nous participons également à l'analyse des pratiques menées avec d'autres associations. La Fondation Abbé Pierre a financièrement soutenu le projet de la Pension de Famille aussi bien en termes d'investissement que du point de vue du fonctionnement, notamment cette année par l'octroi d'une subvention destinée à l'animation de la vie sociale de la Pension de Famille.

CONCLUSION

Au constat des différentes situations liées à la santé et au maintien dans le logement, nous avons mis l'accent en 2018 sur l'accompagnement individuel.

A savoir bilan IRSA pour 7 résidents, demande d'aide à la complémentaire santé pour 12 résidents qui n'avaient pas de mutuelle.

Cela a permis à chacun de reprendre en charge sa santé à travers la mise en place de rendez-vous chez différents spécialistes.

La mise en place d'aides à domicile pour certains résidents leur permet d'investir pleinement leur logement et de se sentir bien chez eux.

Nous souhaitons avant tout à travers notre accompagnement, leur faire réaliser qu'ils peuvent être soutenus, et ne pas rester seuls devant un problème qui les préoccupe.

Nous assurons une fonction de repère et d'étayage, tout en leur permettant une ouverture sur le monde extérieur de manière autonome.